

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Paul tenue le lundi 16 décembre 2024 à 19 h en la salle des délibérations du conseil sise au 10, chemin Delangis, sous la présidence de monsieur le maire, Alain Bellemare, et y sont présents formant quorum :

Mesdames et Messieurs les conseillers : Alexandra Lemay
 Jacinthe Breault
 Marc Pelletier
 Mélanie Desjardins
 Dominique Mondor
 Mannix Marion

M. Miguel C. Rousseau, directeur général et greffier-trésorier et M^{me} Anne-Marie Brochu-Girard, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, sont aussi présents.

M. le maire, Alain Bellemare, présente les « Faits saillants du budget 2025 ». Il mentionne différentes actions prévues, les grandes lignes de la taxation 2025 et l'envergure du programme triennal en immobilisations des années 2025 à 2027 inclusivement.

Le directeur général et greffier-trésorier produit l'avis de convocation, lequel a été expédié à tous les membres conformément à la Loi.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants:

1. Adoption du budget 2025 et du programme triennal en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027;
2. Période de questions

Adoption du budget 2025 et du programme triennal en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027;

**2024-1216-
520**

Le directeur général et greffier-trésorier soumet les prévisions budgétaires pour l'année 2025. Le sommaire ci-après fait partie intégrante du présent procès-verbal.

REVENUS

Fonds d'administration

Revenus de sources locales

Taxes

. Foncières générales	(5 408 052 \$)	
. Foncières – Amélioration du réseau routier	(504 710 \$)	
. Foncières, Sûreté du Québec	(1 078 246 \$)	
. Service eau/compensation	(510 480 \$)	
. Service égout/compensation	(294 975 \$)	
. Répartition locale	(1 639 366 \$)	
. Enlèvement des ordures	(427 152 \$)	
. Service éclairage/compensation	<u>(39 810 \$)</u>	-9 902 791 \$

Compensation tenant lieu de taxes

. Immeubles/écoles élémentaires	<u>(105 000 \$)</u>	-105 000 \$
---------------------------------	---------------------	--------------------

Autres services rendus

A) <u>Administration générale</u>			
. Location – Terrains industriels	(33 500 \$)		
. Autres – Photocopies	(100 \$)		
. Publicité – Le Paulois	(2 000 \$)		
. Location ancienne Mairie	(1 000 \$)		
. Location local guichet	<u>(6 540 \$)</u>	(43 140 \$)	
B) <u>Transport</u>			
. Location - Abri portatif et divers (fonte, fer)	(200 \$)		
. Recouvrement - Voirie	(20 746 \$)		
. Location local (70, chemin Delangis)	<u>(7 500 \$)</u>	(28 446 \$)	
C) <u>Hygiène du milieu</u>			
. Racc. Aqueduc/égout et compteurs d'eau	<u>(6 500 \$)</u>	(6 500 \$)	
D) <u>Urbanisme</u>			
. Recouvrement - Urbanisme	<u>(5 000 \$)</u>	(5 000 \$)	
E) <u>Loisirs et culture</u>			
. Inscriptions - Cours divers	(55 250 \$)		
. Inscriptions - Semaine de relâche	(8 700 \$)		
. Inscriptions - Camp de jour	(200 000 \$)		
. Location - Terrains sportifs et Éco-Expo	<u>(550 \$)</u>	(264 500 \$)	
F) <u>Centres communautaires et bibliothèque</u>			
. Location de salles	(12 000 \$)		
. Bar	(200 \$)		
. Revenus de conciergerie	(4 000 \$)		
. Amendes et location de volumes	<u>(775 \$)</u>	(16 975 \$)	
G) Loyers			
. Location - Gymnase (école)	(250 \$)		
. Location - Pavillon du Parc	(3 500 \$)	(3 750 \$)	
H) Autres	<u>(100 \$)</u>	(100 \$)	-368 411 \$

Autres revenus de sources locales

. Permis - Fosses septiques	(500 \$)		
. Permis de construction	(14 900 \$)		
. Intérêt de banque	(265 000 \$)		
. Intérêts arriérés de taxes	(75 000 \$)		
. Droits sur les mutations	(400 000 \$)		
. Amendes et pénalités	(30 000 \$)		
. Remb. Redevances sablières	(1 000 \$)		
. Remb. Rôle en ligne	(6 000 \$)		
. Bornes de circuit électrique	(1 500 \$)		
. Modification zonage	<u>(500 \$)</u>	-794 400 \$	

Transferts inconditionnels

. Pacte fiscal (TVQ)			-493 770 \$
----------------------	--	--	--------------------

Transferts conditionnels

. Subvention - Programme d'aide à la voirie locale	(5 000 \$)		
. Subvention - Passages à niveau	(11 000 \$)		
. Subvention - Emplois d'été	(4 010 \$)		
. Subvention – Activités bibliothèque	(250 \$)		
. Subvention - Fête de la famille	(5 000 \$)		

. Commandites - Mardis d'août	(20 000 \$)	
. Commandites - Ventes de garage	(1 900 \$)	
. Commandites - Folies blanches	(3 500 \$)	
. Subvention - politique familiale/mada	(2 000 \$)	
. Subvention - Éco-Expo	(500 \$)	
. Subvention – Événements environnements	(500 \$)	
. Subvention - Plafond Aide EAE	(500 \$)	
. Subvention - Soirée des Bénévoles	(1 250 \$)	
. Subvention - Progr. d'accompagnement en loisir	(9 000 \$)	
. Subvention - Sécurité civile	(20 000\$)	
. Intérêt - Pavillon du parc Amyot, Préco rue Royale et Place Morin, TECQ, PIQM, bibliothèque	(55 500 \$)	-139 910 \$

TOTAL DES REVENUS: **-11 804 282 \$**

Plus: affectations

. Affectation - surplus accumulé	(200 000 \$)	
. Affectation - fonds de roulement	132 810 \$	-67 190 \$

GRAND TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS: **-11 871 472 \$**

DÉPENSES

Administration générale

. Législation	248 035 \$	
. Application de la loi	1 000 \$	
. Gestion financière et administrative	924 418 \$	
. Greffe et élection	57 000 \$	
. Évaluation	91 298\$	
. Autres	465 632 \$	1 787 383 \$

Sécurité publique

. Police	1 090 210 \$	
. Répartition - MRC	5 267 \$	
. Protection contre l'incendie	421 690 \$	
. Sécurité civile (services professionnels)	156 750 \$	1 673 917 \$

Transport routier

. Voirie municipale	1 705 900 \$	
. Enlèvement de la neige	450 650 \$	
. Éclairage de rues	74 105 \$	
. Circulation	20 000 \$	
. Transport en commun	151 022 \$	2 401 677 \$

Hygiène du milieu

. Aqueduc	501 480 \$	
. Traitement des eaux usées	116 068\$	
. Égouts	187 603 \$	
. Enlèvement et destruction des ordures	411 207 \$	
. Bacs roulants bleus	14 420 \$	
. Autres (CARA)	210 \$	
. Répartition - MRC	2 975 \$	1 233 963 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire

. Urbanisme et zonage	445 607 \$	
. Promotion et développement industriel	77 367 \$	
. Office municipal d'habitation	<u>22 432 \$</u>	545 406 \$

Loisirs

. Complexe communautaire	178 925 \$	
. Gymnase - école	4 800 \$	
. Patinoires et anneau de glace	61 775 \$	
. Parcs et terrains de jeux	292 035 \$	
. Pavillon du parc Amyot	55 250 \$	
. Pavillon du parc des Berges	14 900 \$	
. Activités - Camp de jour	501 661 \$	
. Autres	464 375 \$	
. Fête de la Famille	18 790 \$	
. Semaine de relâche	<u>17 400 \$</u>	1 609 911 \$

Culture

. Bibliothèque	301 970 \$	
. Événement Grand Public	<u>99 950 \$</u>	401 920 \$

Autres dépenses

. Frais de financement	<u>846 695 \$</u>	846 695 \$
------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT: **10 500 872 \$**

Autres activités financières

. Remboursement capital		1 152 100 \$
-------------------------	--	---------------------

État activités - investissement **218 500 \$**

GRAND TOTAL DES DÉPENSES: **11 871 472 \$**

Considérant que, d'après ses prévisions budgétaires, la Municipalité de Saint-Paul a, à prévoir au cours de l'année 2025, des dépenses s'élevant à 11 871 472 \$

Considérant que, pour défrayer ces susdites dépenses, la Municipalité de Saint-Paul prévoit des revenus non fonciers de 4 880 464 \$;

Considérant que, pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis la somme de 6 991 008 \$;

Considérant que le conseil municipal doit également adopter le programme des dépenses en immobilisations pour 2025, 2026 et 2027;

Considérant que M. Alain Bellemare, maire, explique verbalement les orientations et les impacts des prévisions budgétaires 2025;

Sur la proposition de M. Dominique Mondor, il est résolu:

- 1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- 2- Que les prévisions budgétaires 2025 ainsi que le chiffré 2025 soient adoptés dans leur forme et teneur;

- 3- Que, pour fins d'équilibre budgétaire, une somme de 200 000 \$ provenant du surplus libre soit appropriée au présent budget;
- 4- Que, de plus, le conseil municipal adopte le document intitulé « Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 » dans sa forme et teneur.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune question

Fin de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024 à 19 h 15.

(Signé)

Alain Bellemare

Miguel C. Rousseau

M. Alain Bellemare
Maire

M. Miguel C. Rousseau
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Alain Bellemare, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(Signé)

Alain Bellemare

M. Alain Bellemare
Maire